


BIENVEILLANCE PLAISIR ENGAGEMENT CONFIANCE
Mot de la direction

L'année 2022 se terminera bientôt. Pendant le mois de décembre, certains nouveaux apprentissages seront enseignés dans les classes.

D'autres activités spéciales sont prévues tout au long de la dernière semaine avant le congé du temps des Fêtes. Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant de votre enfant.

Par ailleurs, nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre aux rencontres de parents ayant eu lieu les 17 et 18 novembre. Il nous a fait plaisir de vous parler de votre enfant.

Nous en profitons finalement pour vous souhaiter un excellent temps des Fêtes, paisible et rempli de joie. Au plaisir de continuer de travailler pour votre enfant pendant la seconde partie de l'année, dès janvier 2023.

Véronique Brassard, directrice adjointe
Antoine Leblanc, directeur



L'Halloween chez Mme Karine.

Journées pédagogiques du 12 décembre 2022 et du 9 janvier 2023

Pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du 12 décembre 2022 (lundi), [veuillez compléter l'inscription avant le 2 décembre](#). Pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du 9 janvier 2023, [veuillez compléter l'inscription avant le 10 décembre](#).

Épreuves du ministère – mai, juin 2023

Dans le but d'organiser vos rendez-vous, et pour éviter les conflits d'horaire, nous vous mentionnons à l'avance les dates prévues pour les épreuves obligatoires de fin de cycle. Nous vous rappelons que la présence de votre enfant est requise lors de ces journées car il n'y a pas de reprises d'examen. Les dates sont les suivantes :

4^e année : français lecture : 30 mai 2023

écriture : 6 au 8 juin 2023

6^e année : français lecture et écriture :

30 mai au 1^{er} juin 2023

mathématique : 6 au 8 juin 2023

Fermeture d'école et tempête

Si une force majeure empêche l'école d'ouvrir le matin (par exemple: une tempête), l'information sera relayée aux diverses émissions de radio et de télévision. Elle sera aussi disponible sur le site Web ou sur la page Facebook du centre de services scolaire. De plus, veuillez noter que le service de garde est aussi fermé lors d'une fermeture d'école.



Il fait froid...

Avec l'hiver, le mercure est à la baisse. Nous comptons sur votre collaboration pour rappeler à votre enfant l'importance de mettre ses bottes, mitaines et tuque en plus d'un bon habit de neige; son temps à l'extérieur n'en sera que plus agréable. De plus, afin d'éviter que les élèves ne mouillent leurs pantalons, ceux-ci doivent porter les pantalons de neige s'ils quittent la surface asphaltée de notre cour d'école. Une paire de bas de rechange est fortement recommandée pour le confort durant la journée.

Communication avec un membre de l'équipe-école

Avec l'utilisation plus grande des technologies (Teams, courriels, Dojo, etc.), il peut être tentant de rejoindre à tout moment un membre de l'équipe-école pour clarifier un problème ou une situation. Il est toutefois bon de comprendre qu'un délai de 24 à 48 heures « ouvrables » peut être à prévoir avant d'obtenir une réponse de l'école.

Finalement, il vous est toujours possible de solliciter une rencontre téléphonique par l'intermédiaire de l'agenda de votre enfant. En effet, les enseignants, techniciennes en éducation spécialisée et autres intervenants sont en présence des élèves pendant la journée. Il ne leur est pas possible de vous rencontrer sur le champ si vous vous présentez à l'école. En prenant le temps de prévoir une rencontre, cela demeure toutefois possible d'échanger à propos de votre enfant dans un respect mutuel.



Le programme Hors-Piste se poursuit dans les classes, programme visant à prévenir l'anxiété chez les jeunes de 6 à 12 ans. Dans les prochains Info-Parents, vous y retrouverez des informations reliées aux différents besoins de votre enfant.

Ce mois-ci: **Les besoins physiques**

6 À 12 ANS : L'ENFANCE : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE : Durant cette période marquée par de nombreux apprentissages, votre enfant accède à un nouvel univers et à de nouvelles libertés. C'est l'époque de la découverte et de l'autonomie.

QUELS SONT SES BESOINS PHYSIQUES?

Sur le plan physique, la croissance de votre enfant se fait plus lentement, mais de façon constante. Il croîtra de 5 à 7 cm et prendra de 2 à 3 kg par année. Cette période de ralentissement permet à l'enfant d'appivoiser plus facilement l'image qu'il a de son corps et sa gestuelle. Il devient plus habile physiquement et est maintenant en mesure de mieux performer dans les sports pour lesquels il a de l'intérêt.

Durant cette période, ses os, ses muscles et ses articulations se renforceront au terme d'activités physiques diversifiées. De plus, la pratique de divers sports procure à votre enfant un meilleur état de santé global : apprentissage de la coopération et de l'esprit sportif, meilleure estime de soi, meilleure aptitude à la résolution de problèmes, meilleur rendement scolaire, diminution du stress et de l'anxiété, contrôle du poids, etc. Il aura toutefois besoin de votre soutien pour l'inciter à bouger et à se dépenser physiquement.

BESOINS PHYSIQUES -> PISTES D'ACTION :

- Encouragez votre enfant à jouer dehors. En effet, les jeux extérieurs sont souvent plus actifs que les jeux intérieurs. Des périodes d'activité physique de 60 minutes par jour sont recommandées. Il n'est pas obligatoire que votre enfant fasse une activité sportive organisée dans un club sportif. Une partie de soccer improvisée, jouer à cache-cache ou dans les jeux modulaires au parc sont d'excellentes façons de bouger. L'activité physique combinée à une alimentation équilibrée auront un impact significatif sur sa santé en général, de même que sur la qualité de son sommeil.
- Laissez-le explorer plusieurs sports, s'il le souhaite. Il doit pouvoir tester ce qu'il aime et ce qu'il aime moins. Ce n'est généralement que vers 10 ans qu'il pourra entamer une pratique sportive plus soutenue.
- Explorez ses intérêts en termes d'activités physiques. S'il pratique des sports qu'il aime, sa motivation s'en verra grandement augmentée.

Mot de la présidente du conseil d'établissement, madame Marie-Ève Morin

Chers parents,

Tout d'abord, à l'occasion de la première séance du conseil d'établissement du 1er novembre dernier, mes collègues m'ont à nouveau accordé leur confiance en appuyant ma nomination comme présidente. J'aimerais pour cela les remercier.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je reprends au nom du conseil les messages dans l'Info-Parent mensuel.

Pour cette publication, j'aimerais insister sur le rôle du Conseil d'établissement qui consiste à contribuer à déterminer les grandes orientations de l'école. Cette année, nous sommes en révision du projet éducatif. Les membres du conseil prendront part à ce processus dans le but de présenter un projet à l'image de l'école, du personnel, des élèves, des parents et de la communauté. C'est un dossier qui est vraiment intéressant à suivre.

J'aimerais aussi revenir sur la dernière séance de la photo scolaire. Depuis quelques années, nous avons des discussions à ce sujet. Cette année, nous avons sollicité l'aide de parents bénévoles pour faciliter la logistique. Merci aux deux mamans qui se sont rendues disponibles. De plus, nous avons décidé de vous sonder pour connaître réellement votre opinion sur ce service optionnel. Nous sollicitons donc votre collaboration pour répondre au sondage afin que nous puissions avoir un portrait plus juste sur votre niveau de satisfaction et faciliter la prise de décision le moment venu.

[Cliquez ici pour répondre au court sondage](#)

En terminant, j'aime bien rappeler que le conseil d'établissement est un lieu de discussion ouvert au public. Les séances sont désormais en personne. Si vous avez des questions ou des sujets de discussion, n'hésitez pas à participer à la rencontre en signifiant à l'avance votre présence. Pour des informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à marieeve.me@gmail.com.

Bonne année scolaire 2022-2023

Marie-Eve Morin, présidente



Construction d'un parc d'attraction en sciences par les élèves de Mme Karine.



Animation KATAG! lors de la journée pédagogique du 11 novembre dernier.

Quelques dates au calendrier

1er décembre: échange interécoles ballon chasseur / **5 au 16 décembre:** collecte de denrées alimentaires la Guignolée / **12 décembre:** journée pédagogique

23 décembre: dernière journée d'école avant les vacances / **9 janvier 2023:** journée pédagogique

10 janvier 2023: retour en classe, jour 1



Vente de jouets usagés au profit de Parent-Secours Sainte-Catherine

La vente aura lieu le dimanche 4 décembre de 10h00 à 16h00 au centre municipal Aimé-Guérin, en même temps que la visite du Père Noël



Collecte de dons pour la Guignolée 2022 (En collaboration avec le Complexe le Partage)

Encore cette année et plus que jamais, pour le Partage, la collecte de dons durant la période de la Guignolée est primordiale. Cette activité assure tout au long de l'année un approvisionnement alimentaire qui servira à la remise de paniers de Noël ainsi qu'à remplir les tablettes de leurs 3 points de service situés à La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine. Nous aimerions solliciter votre aide.

Pour ce faire, **du 5 au 16 décembre** les élèves pourront apporter des denrées non-périssables à l'école et ils pourront ainsi les déposer dans la boîte prévue à cet effet.

Afin de vous aider un peu, voici les produits non-périssables les plus populaires:

1. Boîtes de conserves

- Viandes/ poissons (poulet, jambon, thon, saumon, etc.)
- Légumes (pois, carottes, macédoine, etc.)
- Tomates (jus, sauce, en dés, entières, pâte de tomate, etc.)
- Soupes (champignons, crème de céleri, crème de poulet, bouillons, etc.)
- Légumineuses



2. Autres

- Collations pour enfant sans noix
- Biscuits et craquelins
- Pâtes alimentaires
- Produits hygiéniques (papier hygiénique, mouchoirs, pâte à dents, brosse à dents, savon, shampoing, etc.)

Au plaisir de PARTAGER!!



Les boîtes de dons sont prêtes et n'attendent que **les jouets** (Parent-Secours, semaine du 21 novembre) et les **denrées alimentaires** (semaine du 5 décembre et du 12 décembre) !

